

Compte Rendu

Commission Formation du jeudi 11 juin 2020

Réunion tenue à distance

Membres Présents (18)	F. BIGOT, Représentant L1 N. BONNIOT, Représentante L3 EM S. COULOUVRAT, Responsable portail Licence F. DILAS, Représentant étudiant F. FABRE, Représentante Gestion scolarité S. FUCHS, Représentant Master MS J. HALLE, Représentante L3 MS Y. HUMBERT, Représentante Formations Professionnelles D. ISSANCHOU, Représentant Master APA-S N. JACQUEMONT, Représentant L3 APA-S C. MARTIN, Représentant Master EOPS G. MARTINENT, Représentant Formation Pro. S. MEYER, Représentant L2 C. OTTOGALLI, Représentante Master EM V. PILLAT, Coordinatrice Formations Professionnelles E. REYNES, Représentant L3 ES B. VIGNAL, Coordinatrice Master Mention STAPS JC. WECKERLE, Président Commission Formation
Pouvoirs donnés	Aucun
NOMBRE de votants	17 votants
Membres Excusés	C. BODIN – G. BODET – M. GARCIA – F. MORISSE – D. OLIVIERI – M. RIQUELME – A. RUBY – E. THIEBAUT
Invité-e-s présents (4)	Ph. BERTHIER – B. BROYER – JM JARS – P. MARIEL

Début de séance : 14h30

Présentation de l'ordre du jour

1. Validation du compte rendu de la Commission Formation du 7 mai.

C. OTTOGALLI : demande de modification. Obtention d'un CRCT à partir du 1^{er} janvier 2021. Donc pas d'investissement en cirque possible. Mais entre-temps une solution a été trouvée donc disponible pour le MTU.

→ Phrase à changer dans le CR du 7 mai 2020

➤ VOTE

Compte-rendu de la Commission Formation du 7 mai 2020 avec modifications demandées

Pour : 17 → Adoption à l'unanimité.

Contre : personne

Abstention : personne

PARTIE A

2. Organisation de la rentrée

- **Préparation de la rentrée**

Plusieurs points sont à voter.

Préparation de la rentrée. (vote)

- Permettre à tous les enseignants d'utiliser Tomuss afin de faciliter la communication, le suivi des étudiants, les remises de copies.
- Permettre à tous les responsables d'UE ou de cours d'avoir un espace Claroline permettant d'assurer une continuité pédagogique.
- Organisation : (Présentation Sébastien Meyer)
- Présentation espace de formation claroline + Créneau de régulation
- Moyen à dégager sur le COMRL à destination des formateurs

JC WECKERLE : Positionnement de la Commission Formation. Dans le contexte actuel il est nécessaire qu'un effort soit fait pour utiliser TOMUSS.

Les moyens sont mis en place pour permettre cette utilisation. Espace de formation Claroline et TOMUSS + créneaux de soutien sont prévus.

Construction d'espaces d'auto-formation : l'idée est de s'inscrire dans la durée pour que l'espace reste accessible.

Y. HUMBERT :

Question : selon la définition du Responsable d'UE votée en Commission des personnels, la mise en œuvre de Claroline semble inadaptée. Le responsable d'UE doit gérer pour toutes les appro en L1 par exemple.

JC WECKERLE : il faut un espace Claroline par cours. Donc pour les UE où il y a plusieurs cours il faudra un responsable d'espace par cours.

Y. HUMBERT :

Question : est-ce que les missions du Responsable d'UE vont être rediscutées ?

JC WECKERLE: Non, la fiche de poste a été votée en Commission des personnels, en Commission Formation et en Conseil d'UFR.

– **Présentation du travail engagé par Sébastien MEYER**

Idée : partir sur des tutoriels

Des tutoriels très courts ont été faits et 3 personnes sont volontaires pour être formateur sur CLAROLINE et TOMUSS.

Des clips vidéos ont été réalisés sur des modules pour montrer comment créer un obglet, un widget, comment l'illustrer et l'alimenter.

Etape 1 : présentation
Etape 2 : configurer son espace
Etape 3 : utilisation de son espace.

Plusieurs tests ont été effectués et filmés pour montrer comment constituer un onglet, l'alimenter et le faire vivre en ligne.

Il faudrait que les enseignants puissent aller consulter ces tutoriels, poser leurs questions. En fonction des questions l'idée sera de mettre en place des temps d'échange pour accompagner la prise en main de l'outil.

JC WECKERLE : l'accès sera donné à tous d'ici mi-juin.

V. PILLAT :

Questions : Comment communiquer sur ces ressources, notamment auprès des vacataires ?

Il était prévu un cadre commun de présentation. Sera-t-il prêt à l'usage ou faudra-t-il le créer ?

S. MEYER : concernant la communication il faut créer cet espace public. Il suffira de transmettre un lien d'inscription à tous les vacataires et nouveaux collègues. Ils pourront ensuite consulter les tutoriels, dont le 1^{er} qui explique comment se connecter avec son compte pour obtenir l'identifiant et le mot de passe. C'est la 1^{ère} démarche.

V. PILLAT : il faut demander une prolongation d'accès pour les vacataires actuels pour qu'ils puissent garder leur compte universitaire jusque fin septembre. Il faut vérifier si cette demande a été faite.

Présentation par S. MEYER d'un exemple de présentation pour un enseignement, avec 1 onglet par TD, une zone de dépôt, un glossaire, le contrat pédagogique et évaluation, un onglet évaluation du cours non encore ouvert aux étudiants qui peut être ouvert en fin de séquence, un onglet d'introduction qui présente l'UE.

JC WECKERLE : Un exemple peut-il être présenté ? Pour servir de référence pour les autres ?

B. VIGNAL : oui il sera possible de faire des captures écrans.

S. MEYER : l'UE Anglais développée par X. Falandry est un bon exemple de mise en page et d'organisation.

Avec notamment un onglet d'introduction pour présenter l'UE, le calendrier etc.

Y. HUMBERT :

Question : Est-il possible sur Claroline, lorsqu'une page par UE est faite, de dupliquer les éléments ?

S. MEYER : oui c'est possible. Cette possibilité est expliquée dans les tutos.

NB : plusieurs membres de la Commission Formation remercient et félicitent pour le travail accompli pour ces exemples et tutoriels.

JC WECKERLE : un forum est mis en place pour les questions-réponses.

E. REYNES : si c'est « permettre » ok mais si c'est une obligation sera contre le vote de cette proposition.

JC WECKERLE : c'est bien « permettre », inciter à le faire mais aucune obligation possible.

C. OTTOGALLI : « permettre » autorise sans inciter

B. VIGNAL : oui mais « permettre » laisse entendre aussi que les moyens seront donnés en ce sens.

JM JARS : TOMUSS permet de corriger les erreurs de notes éventuelles, cela peut permettre d'éviter la consultation des copies en présentiel qui suppose une grande organisation.

TOMUSS peut nous aider à fluidifier le système donc autant être nombreux à l'utiliser.

E. REYNES : N'a pas la même analyse. Dans le cadre distancié ok mais lors du retour en présentiel cela ne règlera pas la question des copies. De plus, s'il y a une erreur de note elle reste visible pour l'étudiant.

JM JARS : Est d'accord sur le point des copies mais pas sur la faciliter pour corriger les notes. Quand il y a des UE avec plusieurs intervenants il faut rechercher les copies et identifier les correcteurs. Ce n'est pas simple dans la mesure où les copies sont anonymes. Le taux d'erreur peut être plus important.

S. MEYER : TOMUSS facilite et fluidifie les choses. Il y a plus d'arguments positifs que négatifs pour cet outil. C'est gagnant-gagnant lorsque l'outil est maîtrisé.

C. OTTOGALLI :

Question : Que veut dire « moyen à dégager sur le COMRL » ?

JC WECKERLE : pour rémunérer les personnes qui souhaiteraient être formateurs.

C. OTTOGALLI : s'inquiète de la charge de travail pour les responsables d'UE et les responsables de formation.

Y. HUMBERT : soutien cette inquiétude.

Préparation de la rentrée. (vote)



- Permettre à tous les enseignants d'utiliser Tomuss afin de faciliter la communication, le suivi des étudiants, les remises de copies.
- Permettre à tous les responsables d'UE ou de cours d'avoir un espace Claroline permettant d'assurer une continuité pédagogique.
- Organisation : (Présentation Sébastien Meyer)
- Présentation espace de formation claroline + Créneau de régulation
- Moyen à dégager sur le COMRL à destination des formateurs

➤ **VOTE**

cf. slide ci-dessus

Contre : personne

Abstention : 3

Pour : 14 → adopté à la majorité

- **Inscrire à l'EDT un créneau RDV « enseignants référents » pour aider les L1 dans leur intégration à l'université**

Au regard de la complexité de la rentrée pour les L1, il serait bien que les professeurs référents puissent prévoir un créneau pour être disponibles pour échanger avec les étudiants.

Préparation de la rentrée (Vote)



- Inscrire à l'emploi du temps un créneau de RDV « enseignants référents » pour aider les L1 dans leur intégration à l'université pour le semestre d'automne.
- Organisation pilotée par la responsable de portail

S. COULOUVRAT :

Question : à quelle échelle ?

JC WECKERLE : à l'échelle du semestre. Actuellement il n'y a pas de moment défini officiellement et il serait bien d'en avoir un.

➤ **VOTE**

Inscrire à l'EDT un créneau RDV « enseignants référents » pour aider les L1 dans leur intégration à l'université pour le semestre d'automne & Organisation pilotée par le responsable de portail

Contre : personne

Abstention : 1 (car pas de plage commune pour les spé donc hormis le créneau 12h-14h difficile de trouver un moment, mais il faudra prendre en compte les EDT d'autres cours pour permettre une pause déjeuner aux étudiants)

Pour : 16 → adoption à la majorité

C. OTTOGALLI :

Question : cette mesure s'applique pour la situation actuelle ou sera pérenne ?

JC WECKERLE : dans l'absolu l'accompagnement des L1 est important mais pour cette rentrée particulière cela l'est encore plus.

Pour rappel, il y a une fiche mission pour les professeurs référents qui l'évoque.

De la souplesse dans l'organisation pourra être laissée une fois la situation rétablie.

C. OTTOGALLI :

Demande : que soit précisé « pour le semestre d'automne » car sinon cela relève de la commission des personnels.

JC WECKERLE accepte l'ajout.

- **Cadre**

Préparation de la rentrée (vote)



- Demander (les responsables de formation), par ordre de priorité, à chaque responsable d'UE ou de cours

1- son mode d'enseignement, ses besoins (fin juin)

2- de s'inscrire dans un calendrier (semaine A, semaine B) (fin juin)

Et inciter les responsables d'Ue et de cours à présenter leur organisation pédagogique selon le cadre suivant (fin aout)

C.A.R.E	Semaine 1		Semaine 2...	
	Présentiel	Distanciel	Présentiel	Distanciel
Communication des connaissances				
Activités				
Régulation				
Evaluation				

Organisation de la rentrée, orientations (Vote)

- 1. A l'heure actuelle, favoriser le distanciel mais le tout distanciel n'est pas possible et ne permettra pas de délivrer les compétences professionnelles, pédagogiques et pratiques. La possibilité de présentiel doit être organisées pour certaines UE.
- 2. Il est nécessaire de construire un cadre organisationnel permettant potentiellement à chacun (enseignants, BIATSS comme étudiants) d'exercer ses missions.
- 3. L'acquisition des compétences peut être organisée dans différents temps d'enseignement (transmission de connaissances, activités, régulation)



JC WECKERLE : le cadre retenu est les items C.A.R.E.

G. MARTINENT : pour fin juin cela paraît irréaliste par rapport au travail à fournir et aux temps de travail commun à faire.

N. JACQUEMOND : rejoint cette idée. Même en ayant déjà échangé avec les responsables d'UE et de cours, le timing à fin juin semble trop court.
L'important surtout est de définir le présentiel et le distanciel.

JC WECKERLE : il ne faut pas prendre le cadre dans un sens contraignant, il est là pour aider et guider.

Attention attirée : si par exemple est décidé de faire du présentiel de 8h à 10h (APS) et que le cours d'après est prévu en distanciel il sera difficile pour l'étudiant de suivre ce cours en distanciel synchrone. L'organisation de l'un peut rendre difficile l'organisation de l'autre.

JM JARS a notamment fait des tests de compatibilité pour la L3 EM. Si on retarde trop il va y avoir beaucoup de régulations à faire.

Y. HUMBERT : il faut que les collègues soient en mesure de dire s'ils souhaitent faire leurs cours en présentiel ou en distanciel, dans un 1^{er} temps. On peut envisager un EDT avec des codes couleurs pour vérifier la compatibilité.

Adaptation en fonction des besoins. Pour chaque semaine parait compliqué. Il est difficile de prévoir un semestre de formation dès le début du semestre.

Sera contre cette proposition tant qu'il sera question d'un Responsable d'UE.

G. MARTINENT : il faut aussi penser aux possibilités pour les enseignants qui devront être en présentiel et en distanciel selon les cours et les formations.

Question : est-ce que des salles sont réservées à cet effet ?

Y. HUMBERT : il a été dit en réunion de Bureau que des salles sont attribuées pour les cours et qu'elles pourront être utilisées par les enseignants pour le distanciel.

P. MARIEL : les planifications sont en cours et les salles sont en train d'être attribuées. Elles demeurent importantes car les enseignants auront probablement besoin de salles pour le distanciel et/ou le présentiel. De plus, la planification sur ADE a permis de déceler des incompatibilités d'EDT (que ce soit pour les étudiants ou les enseignants).

G. MARTINENT : un CaC du 17 juin est réservé à ces questions.

N. JACQUEMOND : oui, il faut anticiper sans forcément rentrer dans le détail.

JC WECKERLE : on ne sait pas quelle sera l'évolution mais on ne peut pas attendre septembre pour la mise en œuvre non plus.

C. OTTOGALLI : cette mise en œuvre est intéressante. Les réunions de concertation à l'échelle de la formation se feront fin juin voire début juillet avec des modifications en juillet. Rien ne sera clair à 100% avant septembre.

Dans le cadre d'une UE gérée par 1 personne : en master il peut y avoir 5-6 intervenants différents et vacataires extérieurs pour une UE. Le travail du Responsable d'UE est d'expliquer dans quoi on s'engage, les démarches, ce qui est chronophage.

Il faut assouplir le calendrier et y aller plus progressivement sur la date de retour attendu. Il faut aussi être vigilant sur le verbe d'action utilisé. Cela peut être entendu comme une injonction à rendre quelque chose de précis.

Il faut être vigilant sur la quantité de travail demandée.

JC WECKERLE remplace la formulation par « proposer ».

S. MEYER : est d'accord sur le principe mais s'il n'y a qu'une partie des infos il ne sera pas possible d'avoir une vision d'ensemble et de s'organiser.

N. JACQUEMOND : début juillet sera demandé aux Responsables d'UE de donner au moins l'indication sur présentiel ou distanciel. Les autres parties du tableau peuvent être proposées et non demandées.

E. REYNES : l'ajustement ne pourra pas être fait pour chaque semaine. L'important pour le Responsable de formation est de savoir comment vont fonctionner les UE et non quelle est l'organisation pour chaque semaine.

C. OTTOGALLI : autre exemple avec le Master MEEF. Pour les préparations Ecrit 1 et Ecrit 2 il y a un enseignant à chaque CM, il y a des groupes de TD avec des fonctionnements différents. C'est complexe et cela demande un vrai travail de coordination.

JC WECKERLE : la Commission Formation doit se positionner pour que les Responsables de formation puissent avoir les informations nécessaires pour que la rentrée et le semestre soient viables.

N. JACQUEMOND : il est nécessaire de savoir combien de fois les enseignants veulent être en présentiel et ensuite c'est en tant que Responsable de formation que je vais décider quelles sont les semaines et moments propices pour l'organisation.

G. MARTINENT :

Questions : ce qui est viable pour la plupart des formations est-il viable de la même manière pour L1 – L2 ? Ont-ils besoin d'autres éléments ?

JC WECKERLE : le système de semaine A et semaine B pour les L1. Un groupe est divisé en deux avec une semaine à l'université et une semaine à distance.

C. MARTIN : ça ne peut pas marcher partout comme ça. Cela veut dire que pour certains groupes ils ne vont se voir en présentiel qu'une fois par mois.

S. MEYER : l'alternance des promos va limiter le présentiel à 1 fois par mois.

JC WECKERLE : la question c'est « de quoi ont besoin les Responsables de formation et quand pour fonctionner correctement ? »

J. HALLE : d'autant que s'il y a beaucoup de distanciel il faut prévenir les étudiants rapidement car certains vont certainement ne pas louer de logement à proximité si la majeure partie des enseignements est à distance.

C. OTTOGALLI : soutien que cela sera une problématique pour les étudiants. Le système plus strict tout distanciel est moins inconfortable en matière d'organisation que l'hybride.

Il faut poser 2 questions aux enseignants :

Comment prévoyez-vous l'organisation entre le distanciel et le présentiel ?

De quoi avez-vous besoin (présence, salle, type d'équipement, d'heures supplémentaires) ?

Et leur demander de faire un retour d'ici fin juin.

S. MEYER : il y a tellement d'UE, de parcours différents qu'il sera quasi impossible d'avoir toutes ces informations. Il sera difficile de s'adapter aux demandes de chaque enseignant pour chaque parcours et chaque UE. Sur la L1-L2 il faut un cadre commun de calendrier et que les enseignants essayent de s'y conformer le plus possible. Il n'est pas faisable de gérer la remontée des doléances de chacun.

JM JARS : les 2 grosses problématiques sont l'enchaînement présentiel et distanciel à la suite pour les étudiants. Plus on connaît rapidement l'organisation des UE plus il est possible d'organiser les choses pour permettre les temps de déplacement des étudiants. Le cadre retenu est de fonctionner avec semaine A et semaine B mais il faudra bien communiquer si des ajustements sont nécessaires ensuite.

G. MARTINENT :

Demande : que chaque formation puisse gérer la façon d'organiser la rentrée et la remontée de ces informations.

JC WECKERLE : est d'accord mais selon les volontés de chacun il n'est pas possible d'imposer les choses.

S. COULOUVRAT : pour accompagner cela il faudrait avoir accès à l'EDT des étudiants.

JC WECKERLE : c'est déjà ce qui est demandé actuellement.

S. MEYER : il va être difficile d'avoir le point de détail hors TD et sciences car ensuite c'est en fonction des spé et des appro choisies.
C'est peut-être possible en L1 mais trop compliqué en L2.

S. COULOUVRAT : on peut proposer aux enseignants semaine A et semaine B, et les interroger sur l'articulation présentiel – distanciel envisagée au regard des EDT des étudiants.

G. MARTINENT : en tant que Responsable de formation je n'ai pas besoin de connaître l'organisation pédagogique de chaque UE. Cela relève de la liberté pédagogique des enseignants.

JC WECKERLE : oui mais il faut pouvoir s'assurer que tous les items sont abordés.

N. JACQUEMOND : attire l'attention sur le temps de travail, des étudiants et des enseignants. Il faut ramener au temps de travail par crédits ECTS.

Demande : que les choses soient réduites.

G. MARTINENT : rejoint cette idée. Si le TD fait 20h il ne faut pas se culpabiliser de ne pas faire 20h d'enseignement en visio.

A distance	Tout à distance pour tous	
Hybride	Alternance de présentiel et de distanciel pour tous selon un calendrier défini	
Hybride par groupe	Alternance de présentiel et de distanciel pour certains selon un calendrier défini	
Comodal synchrone	Les étudiants ont le choix de suivre les cours en présentiel ou à distance synchrone	
Comodal asynchrone	Les étudiants ont le choix de suivre les cours en présentiel ou à distance asynchrone.	
Hybride comodal synchrone	Alternance de présentiel et de distanciel synchrone par groupe selon un calendrier défini	Attention à la surcharge
Hybride comodal asynchrone	Alternance de présentiel et de distanciel asynchrone par groupe selon un calendrier défini	
Présentiel	Tout en présentiel pour tous	

Réfléchir en termes d'heures de face à face
Ou
Réfléchir / à une exigence

JC WECKERLE : l'orientation semble aller vers l'hybride comodal synchrone et cela est le scénario avec la plus grosse charge de travail. Il ne faut pas prendre pour référence le face-à-face mais le travail fourni et les compétences transmises.

Le présentiel peut se traduire par de la régulation de temps de travail indépendant des étudiants. Il faut garder en tête cette flexibilité.

B. VIGNAL : il faut se concentrer sur la transmission et le cœur de la compétence pour chaque enseignement. Il faut d'avantage accentuer notre rôle de régulation et non considérer que 20h de face-à-face pédagogique suppose 20h de distanciel. Il faut réussir à raisonner autrement qu'en temps de travail face-à-face.

C. OTTOGALLI :

Demande : que ce qui a été dit par B. VIGNAL soit ajouté sur le slide.

JC WECKERLE : on la laisse telle quelle et l'idée sera développée dans la suite de la présentation.

E. REYNES : il ne faut pas interférer dans la liberté pédagogique et donc ne pas demander quelle est l'organisation pédagogique à chacun.

JC WECKERLE: le Responsable de formation est garant pour l'ensemble de la formation donc oui, connaître l'organisation pédagogique est nécessaire.

B. VIGNAL : est étonnée du ton de cette Commission Formation et de la défiance exprimée. L'idée est d'aller vers le mieux pour les étudiants et la formation.

N. BONNIOT : ce cadre est aussi un garde-fou pour les enseignants pour éviter la sur-sollicitation de la part des étudiants notamment.

Préparation de la rentrée (vote)



- Demander (les responsables de formation), par ordre de priorité, à chaque responsable d'UE ou de cours

1- son mode d'enseignement, ses besoins (fin juin)

2- de s'inscrire dans un calendrier (semaine A, semaine B) (fin juin)

Et inciter les responsables d'Ue et de cours à présenter leur organisation pédagogique selon le cadre suivant (fin aout)

C.A.R.E	Semaine 1		Semaine 2...	
	Présentiel	Distanciel	Présentiel	Distanciel
Communication des connaissances				
Activités				
Régulation				
Evaluation				

➤ **VOTE**

cf. slide ci-dessus

Contre : personne

Abstention : 3

Pour : 14 → adoption à la majorité

- **Principes d'organisation de la rentrée**

Présentation par JC WECKERLE des principes.

Organisation de la rentrée, orientations (Vote)

- 1. A l'heure actuelle, favoriser le distanciel mais le tout distanciel n'est pas possible et ne permettra pas de délivrer les compétences professionnelles, pédagogiques et pratiques. La possibilité de présentiel doit être organisées pour certaines UE.
- 2. Il est nécessaire de construire un cadre organisationnel permettant potentiellement à chacun (enseignants, BIATSS comme étudiants) d'exercer ses missions.
- 3. L'acquisition des compétences peut être organisée dans différents temps d'enseignement (transmission de connaissances, activités, régulation)



Dans le 2^{ème} principe peut être ajoutée la question de l'utilisation des heures qui peut être différente que lorsqu'il y a du 100% face-à-face pédagogique.

Organisation de la rentrée, orientations

- 3. Il est nécessaire de prévoir une organisation permettant d'être soit en distanciel, soit en présentiel dans la même journée ou demi-journée, mais pas les 2 ou le moins possible.
- le distanciel asynchrone, notamment pour les transmissions de connaissance, doit être privilégié.

Si des CM sont donnés en amphi, il faut qu'ils soient filmés pour que les étudiants qui ne sont pas présents puissent le suivre de manière asynchrone.

Organisation de la rentrée, orientations

4. Le distanciel et le degré d'hybridation doivent être pensés en progression et une attention particulière doit être portée sur les L1 et primo arrivant en LPRO L3 et M.

5. Certaines Ue peuvent bénéficier d'un temps d'appropriation des outils et méthodes en plus du temps de formation normal, comme il peut être nécessaire de se donner une marge supplémentaire pour faire les essais d'évaluation en distanciel.



Il faut que l'on puisse s'engager à financer le temps de formation supplémentaires. Idem si besoin de marges d'organisation et de formation nécessaires.

Y. HUMBERT : remarque à faire sur le principe 2.

Question : pourquoi spécifier sur le fonctionnement à distance ?

Il peut y avoir des craintes et des refus des étudiants de venir en présentiel au regard de la crise sanitaire.

JC WECKERLE : tous les enseignants ne sont pas nécessairement volontaires pour travailler à distance donc il faut pouvoir laisser le choix du mode d'enseignement à chaque Responsable d'UE. Il y a une impression de résistance par rapport au distanciel. L'idée de ce principe est de laisser une marge de manœuvre.

C. OTTOGALLI : la dernière partie de la phrase pour le principe 2 n'est donc plus utile.

JC WECKERLE modifie la formulation.

JC WECKERLE ajoute des éléments tirés de l'intervention de B. VIGNAL précédemment.

G. MARTINENT : attention s'il y a diffusion à la gouvernance de ces principes votés. Les moyens issus des droits de tirage sont liés au temps de face-à-face pédagogique.

JC WECKERLE : de la souplesse a été apportée depuis pour s'adapter. Mais il faut rester vigilant sur la manière dont cela est écrit car à l'avenir cela peut nous amener une souplesse de fonctionnement.

V. PILLAT : il faut aussi penser aux BIATSS et aux collègues des scolarités. Il faut bien les informer car des questions seront dirigées vers eux.

Y. HUMBERT : la démarche du jour est faite à l'envers. Les principes sont fédérateurs et importants. Mais les outils présentés doivent rester des possibilités de mise en œuvre.

JC WECKERLE : cela pourra être inversé lors de la diffusion du Power Point aux membres de la Commission Formation.

V. PILLAT : il faut pouvoir transmettre mais aussi et surtout vérifier que les compétences professionnelles sont acquises. Notamment dans l'optique de délivrance de cartes professionnelles.

La formulation d'un principe est modifiée.

➤ **VOTE**

Principes d'organisation de la rentrée (cf. slides ci-dessus)

Contre : personne

Abstention : personne

Pour : 17 → adoption à l'unanimité

JC WECKERLE : une nouvelle Commission Formation sera ajoutée début juillet sur l'organisation de la rentrée [→ l'emploi du temps ne permet pas cette réunion en juillet. Report de la prochaine Commission Formation à la rentrée]

F. FABRE : et il faut penser aux informations qui vont devoir être communiquées aux étudiants pour la rentrée.

JC WECKERLE :

Question : est-ce que cela relève de la Commission Formation ?

F. FABRE : pas nécessairement pas il faut que ces informations soient remontées, les IA commencent le 7 juillet.

JC WECKERLE : si déjà le présentiel – distanciel est déterminé fin juin cela va permettre de donner des informations. Il ne faudra pas rentrer dans le détail de chaque UE.

3. MCC 2020-2021

- **UE expérimentales**

UE expérimentales

- UE L2 Spé. Présentation P.GRALL
- UE CPD L3. Présentation JC WECKERLE
- Adhésion de la majorité des collègues de l'UE (15/17) (7/7)
- Adhésion des étudiants
- Manque l'avis de la VP FI.



15 enseignants sur 17 ont participé au débat pour l'UE de L2 SP2
7 enseignants sur 7 ont participé pour l'UE CPD L3

Dans le Décret Licence de 2018 il y a 2 possibilités de seconde chance :

- 2^{ème} session
- Pensée avec un dispositif intégré (ce qui est le cas ici)

- UE L2 Spé

Présentation par P. GRALL

UE de spé L2

	CC1	CC2	CC3	CC4
Théorie	Ecrit	Dossier	Dossier	Dossier
Pratique	Pratique	Pratique	Pratique	Pratique
	30%	40%	40%	40%

Comme le prévoit le décret licence de 2018, la 2^e chance s'inscrit dans un dispositif intégré. L'UE se déroule donc sans 2^e session. L'étudiant passe l'ensemble des épreuves.

Le CC1 ne peut être rattrapé. Pour les CC2, CC3, CC4, les 2 meilleures notes sur les 3 épreuves sont uniquement conservées. Les épreuves CC2, CC3, CC4 sont des épreuves de structure identique mobilisant des compétences équivalentes dans des contextes différents. On considère qu'un étudiant est compétent lorsqu'il réussit à valider les épreuves 2 fois sur 3.

Au moins deux épreuves communes anonymes.

L'évaluation pratique est composée d'épreuve de Pratique physique et de pratique pédagogique.

Exemple de calendrier :

S	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
TD	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
E			CC1	CC2		CC3				CC4	

En cas d'absence justifiée ET d'un justificatif d'absence recevable et fourni dans un délai de 48h ouvrables (en accord avec le texte de cadrage de Lyon 1), une épreuve de remplacement sera proposée.

Pour les DASHN = DA salariés :

DASHN = DA salariés = pas d'obligation d'assiduité,

L'étudiant doit avoir au moins deux notes parmi les CC2,3 et 4. Le CC1 n'est pas obligatoire.

Si l'étudiant participe au CC2, 3, et 4 c'est les deux meilleures notes qui seront conservées.

Les DA pourront se voir proposer une session décalée.

Idée : 2^{ème} session intégrée dans le cursus de formation.

4 contrôles continus sur toute l'année :

Le 1^{er} n'est pas rattrapable mais les 3 autres si car seules les 2 meilleures notes sur ces 3 CC seront conservées.

Principe : la compétence de cette UE est précisément exprimée au début. L'évaluation de cette même compétence se fait au travers de contextes différents. Cela peut concerner les pratique pédagogiques et les pratiques physiques.

Pour les DA (Dispensés d'Assiduité) des solutions ont été discutées : il faut participer à au moins 2 sur 3 CC.

Pour les DA SHN (Sportifs de Haut Niveau) et salariés : date de rendue décalée car ce sont des dossiers attendus.

F. BIGOT :

Question : pourquoi le CC1 ne peut pas être rattrapé ?

JC WECKERLE : car ce ne sont pas les mêmes compétences qui sont évaluées. Ce ne sont pas des épreuves de même nature.

- UE L3 EM CPD

Présentation par JC WECKERLE.

UE L3 EM CPD

	CC1	CC2	CC3	CC4
Théorie	Ecrit anonyme	Ecrit anonyme	Ecrit anonyme	Ecrit anonyme
	20%	40%	40%	40%

Comme le prévoit le décret licence du 2018, la 2^e chance s'inscrit dans un dispositif intégré. L'UE se déroule donc sans 2^e session. L'étudiant passe l'ensemble des épreuves.

Le CC1 ne peut être rattrapé. Pour les CC2, CC3, CC4, les 2 meilleures notes sur les 3 épreuves sont uniquement conservées. Les épreuves CC1, CC3, CC4 sont des épreuves de structure identique mobilisant des compétences équivalentes dans des contextes différents. On considère qu'un étudiant est compétent lorsqu'il réussit à valider les épreuves 2 fois sur 3.

Au moins deux épreuves communes anonymes.

Exemple de calendrier :

S	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
TD	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
E			CC1(1)	CC2		CC1(2)			CC3			CC4

En cas d'absence justifiée ET d'un justificatif d'absence recevable et fourni dans un délai de 48H ouvrables (en accord avec le texte de cadrage de Lyon 1), une épreuve de remplacement sera proposée.

Pour les DASHN – DA salariés :

DASHN – DA salariés = pas d'obligation d'assiduité.

L'étudiant doit avoir au moins deux notes parmi les CC2,3 et 4. Le CC1 n'est pas obligatoire.

Si l'étudiant participe au CC2, 3, et 4 c'est les deux meilleures notes qui seront conservées.

Les DA pourront se voir proposer une session décalée.

Il y a 3 productions avec la même méthodologie mais en sollicitant des connaissances de manière différente.

Dans les faits on s'est rendu compte que lors du CC2 les notes sont souvent basses car les étudiants ont besoin de bien comprendre les attendus et de mieux maîtriser la méthodologie.

Y. HUMBERT :

Question : en quoi les CC3 et CC4 sont différents et non plus complexes ?

JC WECKERLE : car ce sont des contextes et des publics différents. Si l'étudiant est capable de s'adapter à 2 publics différents il valide la compétence.

N. BONNIOT : par rapport au stage, sur la diversité des contextes de stage entre les étudiants, ce n'est pas toujours le cas notamment en danse.

Question : Cela rentre quand même dans ce cadre ?

JC WECKERLE : un accord a été trouvé là-dessus avec les enseignants de spé. Il s'agit de contextes différents : matériel différent, pratique différente, public différent. Il y a une grande possibilité d'adaptation.

N. BONNIOT : l'UE Spé n'est peut-être pas celle qui en a le plus besoin. Il va être difficile de comparer les résultats et d'évaluer l'efficacité d'un nouveau dispositif dans un contexte particulier.

P. GRALL : attention, il y a différentes spé et pas toutes en petit groupe. Donc cette UE a sa place en terme d'évaluation d'une situation expérimentale. Cela laisse plus de facilité à l'organiser autour de dossier plutôt que la façon de fonctionner actuellement qui est essentiellement de l'évaluation en présentiel.

JC WECKERLE : il y a aussi l'enjeu de réfléchir à la prochaine maquette.

Réflexion : Savoir comment favoriser la réussite des étudiants, comment évaluer les compétences ?

Il y a aussi la question du calendrier : si on passe sur des créneaux à 1h30 (le cas à la rentrée 2021) il ne sera pas possible de mettre un rattrapage en janvier. Le rattrapage en juin, s'il est maintenu, sera décalé car il y aura un passage à 12 semaines au lieu de 11.

Y. HUMBERT :

Question : comment évaluer la compétence à prendre en charge en toute sécurité un groupe et à l'animer à travers un dossier ?

JC WECKERLE : il y a un dossier et la pratique pédagogique pour la pratique – en partie en stage et en partie à l'UFR.

F. BIGOT : pour évaluer la pratique pédagogique en cours, il y a 10 TD sur le semestre.

Question : Comment faire pour tous les évaluer ?

JC WECKERLE : passage de 10 min chacun. En pratique pédagogique, il y a plusieurs situations d'animation de séance et l'étudiant est évalué sur l'une d'elles. Il y a aussi la possibilité d'enregistrer le passage de l'un et ensuite faire une analyse et un bilan du passage par ce même étudiant pour par un autre.

JC WECKERLE :

Demande : La Commission Formation autorise-t-elle à faire remonter ces expérimentations en Conseil d'UFR et en CFVU ?

F. FABRE : rappelle qu'en l'état actuel APOGEE n'est pas forcément en mesure de gérer ces expérimentations.

Les questionnaires de scolarité ne pourront pas gérer à la main tous les aspects présentés.

P. GRALL :

Question : est-ce que c'est possible que ce soit l'enseignant qui ne communique que les notes retenues ?

F. FABRE : oui tout à fait. Pour les DA SHN et salariés les éléments semblent compliqués à gérer. Comme en anglais il y a une épreuve spécifique pour les DA, peut-on le reporter ?

P. GRALL : il sera DIS (dispensé) en CC1 et ensuite il aura 2 notes sur les 3 comme pour les autres étudiants. Il s'agit d'un dossier. Pour la pratique il faudra tout de même 2 temps de présence pour valider ces compétences. Ou alors le CC3 se fait sur le stage par exemple.

F. FABRE : la lettre de cadrage demande une épreuve commune anonyme pour le CC1. Quel retour des services centraux ?

JC WECKERLE : le rendu d'un dossier a été proposé. La VP a même dit que l'anonymat absolu n'existe pas mais que tant que le nom n'est pas sur le dossier l'anonymat sera considéré comme garanti.

F. FABRE :

Question : y a-t-il, comme en anglais, un pourcentage d'absence et une analyse des justificatifs d'absence ?

JC WECKERLE : oui

F. FABRE :

Question : s'il y a une absence à l'un des CC1 injustifiée, comment est-elle gérée ?

JC WECKERLE : si l'étudiant est absent à 2 dossiers sur 3 : un 0 et la note du seul dossier déposé sera comptabilisée.

F. FABRE : donc sauf DA il faut 3 notes à minima sur APOGEE.

JC WECKERLE : il faut ajouter une règle par rapport aux ABI (absence injustifiée).

S. COULOUVRAT :

Question : est-il possible d'expérimenter la 2^{ème} chance pour appro Athlé ou est-ce obligé pour toutes les appro ?

JC WECKERLE : en spé tout le monde s'est mis d'accord.

F. FABRE : techniquement oui car l'appro athlé a un code UE à part entière. Il est possible de modéliser différemment les appro. Par contre se pose la question de l'équité pour les étudiants.

S. COULOUVRAT : il faut tester pour savoir si c'est positif pour l'étudiant, quel impact pour le calendrier. Donc plus d'UE testent et mieux c'est.

Y. HUMBERT : les règles réfléchies ne nécessitent pas de modifier les MCC mais plutôt mettre le CT comme 2^{ème} chance.

JC propose de prévoir une réunion supplémentaire pour permettre aux appro athlé de s'intégrer dans ce dispositif.

P. GRALL : il faudra faire attention si trop de disparité des MCC et d'interprétations différentes de la 2^{ème} chance.

F. BIGOT : n'est pas pour que les MCC soient modifiées sur la L1 et à l'intérieur des appro L1. Cela génère trop d'iniquité entre les étudiants.

F. FABRE : rappelle qu'il y a un délai défini pour faire remonter les MCC, modifiées ou non, en CFVU.

➤ **VOTE**

Expérimentation de la 2^{ème} chance pour l'UE L2 Spé et l'UE L3 EM CPD remontées en Conseil d'UFR puis CFVU

Contre : personne

Abstention : 2

Pour : 15 → adoption à la majorité

• **MCC 2020-2021**

Présentation par F. FABRE.



MCC 2020-2021.zip

L1 : modification mineures sur la durée de l'oral en Spé SHN

L3 APAS : aucune modification

L3 ES : aucune modification

L3 MS : aucune modification

M1 APAS : légère modification en psychopathologie – suppression CCF1

M1 EOPS : modification en programmation de l'entraînement – suppression CCF1 et modification mineur en psycho du sport

M1 MEEF : aucune modification

M1 MS : modification en management pour la qualité – communication et marketing événementiel - changement de la nature des épreuves

M1 EGAL : modification de la nature d'épreuve sur enseignement APS et discrimination et enseignement APS et remédiations

M2 EGAL'APS : modification sur MRH (modification d'une coquille) – Conduite de projet – Professionnalisation et études de cas – conduite de projet 2.

M2 EOPS : modification plus conséquente. Intervernion de 2 UE : 2 UE créées et 2 UE supprimées. Coaching psycho et technique de concentration.
Modification épreuves pour Expérience en PPMR 2.

M2 IGAPAS : petite modification de la nature de l'épreuve en MRH

M2 MEEF A et B : modification pour coller plus à la réalité sur la note de stage.

M2 MOS : changement mineur de la nature de l'épreuve en marketing de l'innovation

M2 MPSI : modifications mineures de durée d'épreuve orale en communication scientifique et formation à la recherche

L2 : petites modifications mineures, en dehors de la modification liée à la spé non présente sur le tableau tel que présenté actuellement.

L3 EM : idem, en attente des informations pour l'UE CPD expérimentale. Les modifications n'apparaissent pas encore sur le tableau tel que présenté.
Suppression du CCF1 sur Développement psycho social.

➤ **VOTE**

Pour l'ensemble des fichiers MCC 2020-2021 LMD

Contre : personne

Abstention : personne

Pour : 17 → adoption à l'unanimité

PARTIE B

4. Questions diverses

Aucune.

Fin de séance à 17h50.